



AMÉNAGEMENT DU SITE PAUL LOUIS MERLIN

1 TEMPS D'ÉCHANGES INVITATION

Schneider Electric a décidé de quitter le site Paul Louis Merlin situé au cœur de Meylan. Anticipant son déménagement, la société a mis en vente son site d'une superficie totale de 74 000 m². CODEVIM, société d'aménagement foncier, a acquis le tènement. Elle souhaite aménager un quartier mixte mêlant habitat et économie. Comme tout projet de renouvellement urbain, cette opération doit faire l'objet d'une concertation préalable.

La démarche de concertation a ainsi été lancée à l'occasion d'une première réunion publique le 3 mai 2016 à la Maison de la Musique à Meylan. Elle a permis de présenter le périmètre et les acteurs du projet, de partager les contraintes qui s'imposent à l'aménagement du site ainsi que les objectifs, le calendrier et les modalités de la concertation.

Cinq temps d'échanges ont également eu lieu les 20 et 26 mai, les 23 et 29 juin ainsi que le 21 septembre 2016. Ils ont été successivement l'occasion de visiter le site, travailler en atelier sur le calibrage du projet, d'effectuer une promenade urbaine et d'aborder les formes urbaines. Une réunion organisée le 17 novembre a quant à elle porté sur la présentation des compléments graphiques. Pour compléter cette rencontre, un nouveau temps d'information est proposé :

TEMPS D'INFORMATION

ANALYSE DES IMPACTS DU PROJET PLM

(ÉCONOMIE, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES, MOBILITÉ)

18 H 30

le 02/02 HÔTEL MERCURE - 34, AVENUE DE VERDUN - MEYLAN

Pour l'organisation du déroulé de l'atelier, il est conseillé aux participants de **s'inscrire au préalable**. Une soixantaine de citoyens se sont inscrits dès le lancement de la démarche. Les habitants, non encore inscrits et désirant participer, peuvent laisser leurs coordonnées à l'adresse suivante avant le 31 janvier 2017 : plmprojet@gmail.com